

STOP STOP STOP STOP

STOP aux idées reçues !

Il y a énormément d'idées reçues sur la vaccination dans le cas des maladies auto-immunes et beaucoup de fausses informations circulent sur internet, **méfiez-vous !**

Après la vaccination, il existe un risque de poussée de la maladie



Le risque que se déclenche une poussée de la maladie après une vaccination n'a jamais été confirmé. Ce risque est donc théorique, alors que le risque d'infection est réel et il est supérieur à celui de la population générale. **Mieux vaut donc être vacciné qu'infecté !**

Le vaccin ne sera pas efficace

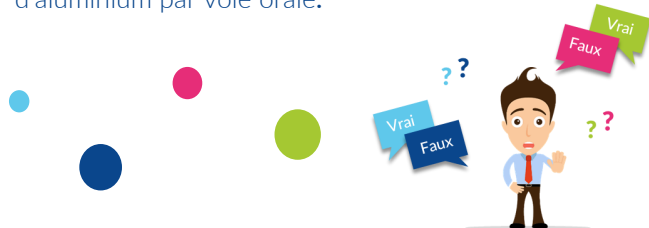


Bien que réduite, **l'immunogénicité des vaccins (c'est-à-dire la protection apportée) persiste** chez les patients recevant un traitement immunosuppresseur ou des corticoïdes.

L'aluminium contenu dans les vaccins est dangereux



Les quantités d'aluminium apportées par les vaccins sont faibles (les vaccins pédiatriques en contiennent au maximum 0,6mg par dose) par rapport aux sources quotidiennes d'apport d'aluminium dans l'organisme. Les denrées alimentaires ou les conditionnements alimentaires peuvent apporter jusque 3 à 5 mg chaque jour d'aluminium par voie orale.



Protégez-vous faites-vous vacciner !

Plus d'informations sur : www.fai2r.org



Filière de santé des maladies auto-immunes et auto-inflammatoires rares

La meilleure protection, c'est la vaccination !



Être vacciné quand on est porteur d'une maladie auto-immune ou auto-inflammatoire rare, c'est possible !



Financée et pilotée par le ministère chargé de la santé



Pourquoi se faire vacciner ?

Du fait des traitements immunosuppresseurs ou des corticoïdes, le **risque d'infection** d'une personne atteinte d'une maladie auto-immune ou auto-inflammatoire est réel et supérieur à celui de la population générale.

De plus une infection est un facteur d'accentuation et de poussées de la maladie. **Il est donc très important de se faire vacciner !**

Qu'en est-il de l'entourage d'un malade ?

L'**entourage d'un malade** est une source potentielle de transmission d'agents infectieux, Il faut demander à sa famille et ses amis de se faire vacciner **pour se protéger**.

Les **professionnels de santé** doivent également vérifier et mettre à jour leurs vaccins pour créer un « **cercle de protection** » autour du malade.

Quand se faire vacciner ?

Dès les **premiers mois de la vie** ! Certains vaccins peuvent être faits dès l'âge de 2 mois : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, hépatite B, Hæmophilus, pneumocoques, et parfois à la naissance : BCG pour les enfants à risque de tuberculose.

Et tout au long de la vie : Pour acquérir une immunité de base, plusieurs injections sont souvent nécessaires. Par la suite, certains vaccins nécessitent des rappels réguliers afin de maintenir une protection suffisante et durable. **Pour les patients atteints de maladies auto-immunes ou auto-inflammatoires, des rappels plus rapprochés, tous les dix ans, sont nécessaires**, alors que dans la population générale, on est passé à des rappels tous les vingt ans.

Quels sont les risques de la vaccination ?

Les effets indésirables graves sont très rares et font l'objet de recherches approfondies. Le risque de développer une maladie grave en ne se vaccinant pas est beaucoup plus important que celui de voir apparaître un effet indésirable lié à la vaccination. **Les avantages de la vaccination dépassent largement les risques.**

Pourquoi certaines vaccinations sont-elles obligatoires et d'autres seulement recommandées ?

Il n'y a aucune différence en termes d'efficacité, de sécurité et de qualité entre les vaccins recommandés et les vaccins obligatoires.

La distinction entre vaccin obligatoire et vaccin recommandé est uniquement liée à l'histoire de la vaccination en France puisqu'initialement, les vaccinations obligatoires étaient destinées à combattre des maladies qui constituaient des fléaux sanitaires (poliomyélite, diphtérie, variole, tétanos, tuberculose), et que le législateur voulait la disparition des maladies et pour cela que ces vaccinations soient accessibles à tous.

Les vaccins plus récents ont été recommandés et non rendus obligatoires car les autorités sanitaires ont estimé que le recours à la vaccination n'en serait pas affecté, préférant **responsabiliser chaque personne** sur sa propre santé.

Les vaccins recommandés sont donc tout aussi importants et nécessaires que les vaccins obligatoires ; ils sont simplement plus récents. Ils permettent aussi de lutter contre des maladies graves voire mortelles chez les enfants et les adultes, qu'elles soient d'apparition rapide (par exemple certaines méningites ou septicémies) ou retardée (certains cancers).

Quelles sont les recommandations pour les personnes atteintes de maladies auto-immunes ou auto-inflammatoires et leur entourage ?

En France, Il existe des recommandations nationales pour la vaccination. Elles sont élaborées par le Comité technique des vaccinations (CTV) rattaché au Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP).

La première recommandation pour les patients atteints de MAI et leur entourage est **de se faire vacciner le plus tôt possible dans la prise en charge.**

Pour le vaccin DTP (Diphtérie Tétanos Polio), les hépatites ou encore le papillomavirus, les recommandations vaccinales sont les mêmes que pour la population générale.

Concernant les vaccins inactivés comme pour la grippe et le pneumocoque, **ils sont fortement recommandés !**

En revanche, sous traitement immunosuppresseur ou corticothérapie, **les vaccins vivants sont contre-indiqués !** (c'est le cas pour le BCG et le rotavirus).

Vaccins inactivés		
Mêmes recommandations que pour la population générale	Fortement recommandés	Recommandations à indications particulières/chez le nourrisson
<ul style="list-style-type: none"> • Hépatites A, B, C • Méningocoque C • Papillomavirus 	<ul style="list-style-type: none"> • Grippe saisonnière (vaccin injectable) • Pneumocoque 	<ul style="list-style-type: none"> • Diphtérie Tétanos Polio Coqueluche • Méningocoques A, C, Y, W • Méningocoque B • Haemophilus influenzae de type b
Vaccins vivants atténués		
Contre-indiqués	A faire avant la mise en place d'un traitement	
<ul style="list-style-type: none"> • BCG • Rotavirus • Grippe saisonnière (vaccin nasal) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rougeole-Oreillon Rubéole • Varicelle • Fièvre jaune (si voyage prévu en région d'endémie) 	

